

Curiosités sur Londres

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **22 (1884)**

Heft 34

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dés par trois charpentiers valaisans. La contrée conquis depuis peu sur les Araucans n'a presque pas d'arbres fruitiers ; le sol ne produit que du blé, toujours du blé. Nous ferons donc comme les autres ; avec l'argent de notre blé, nous nous procurerons des légumes et des fruits. Nous attendons du reste la saison des pluies, qui commence en avril et dure trois mois, et après laquelle nous pourrions alors labourer.

Quel temps avez-vous en février ? Ici je suis en manches de chemises, à l'ombre, et j'ai encore beaucoup trop chaud.

Curiosités sur Londres.

La partie de Londres qu'on appelle en anglais *London*, pour la distinguer de la banlieue *Outer-London*, et qui est renfermée dans les limites municipales, contient 4 millions d'habitants, et occupe une superficie de 304 kilomètres carrés, sur laquelle sont bâties 500,000 maisons. La moyenne est ainsi de 8 personnes par maison.

Cette population est égale à celle de la Hollande, supérieure à celle de l'Ecosse, double de celle du Danemark. Elle s'accroît de 70,000 habitants par année, c'est-à-dire d'une quantité égale à la population de villes comme Genève ou Nancy.

En 1878, on y comptait 2753 kilomètres de voies publiques. La longueur totale des égouts était de 3700 kilomètres. Toutes les maisons sont en communication avec les égouts et y évacuent directement leurs eaux ménagères et leurs vidanges. L'eau propre est distribuée avec abondance ; son alimentation est assurée par 8 compagnies, qui fournissent ensemble, journellement, 630,000 mètres cubes (dont 80,000 consommés en dehors de la ville proprement dite).

Le capital de ces compagnies s'élève à environ 325 millions de francs. L'eau est fournie à 17 centimes le mètre cube ; les dépenses sont de 7 centimes environ, ce qui laisse un profit de 10 centimes.

L'éclairage de la métropole est effectué par trois compagnies de gaz, et consommé, par an, 560 millions de mètres cubes. Ce gaz est distribué par 4000 kilomètres de conduites. La dépense annuelle de cet éclairage s'élève à plus de 75 millions de francs.

Les faux chignons.

J'ai eu récemment, avec un voyageur en postiches, une conversation de laquelle on peut conclure que l'industrie des cheveux est à la veille de subir une crise importante.

Lorsque la manie des faux chignons a commencé chez nos élégantes, on décidait assez facilement de pauvres et ignorantes filles de campagne à abandonner leur riche et abondante chevelure en échange d'une pièce d'argent ou de quelque objet de toilette. On leur persuadait qu'un foulard de soie artistement noué sur la tête, leur seyait beaucoup mieux et les rendait plus gracieuses que leurs longues et lourdes tresses. Mais peu à peu on a lu, on a vu, on a observé, et bon nombre de ces femmes mises en coupe réglée, se sont dit : « Pour qu'on nous paie

nos cheveux si chers, il faut qu'on y tienne beaucoup !... qu'en fait-on ?... on les porte aux belles dames de la ville, qui les ajoutent aux leurs ; elles s'en parent avec orgueil ; elles en paraissent plus belles... Pourquoi ne se coiffent-elles pas comme nous, d'un simple mouchoir ?... c'est que, décidément, ce n'est pas si beau que les cheveux qu'elles nous achètent. Moi, je ne vends plus les miens ! — Ni moi ! — Ni moi ! »

Puis, tout doucement, ces filles des champs sont venues à la ville, et, pour être à la mode, se sont mises elles-mêmes à acheter des cheveux. Il n'est pas rare de les voir en contemplation devant les vitrines des perruquiers, consultant leur bourse, et désireuses de se procurer une des charmantes tresses qui y sont exposées.

Or, comme tout le monde ne peut avoir, en même temps, ses cheveux et une partie de ceux des autres, il faudra en revenir à la part donnée par la nature. Celles qui voudront porter du faux, devront se contenter de recueillir avec soin les démêlures si négligées jusqu'ici ; à moins que par un procédé chimique, on ne parvienne à fabriquer des cheveux artificiels, ce qui est fort probable.

Je ne désespère pas de lire un jour à la quatrième page des journaux : *Cheveux artificiels imitant le vrai, et beaucoup meilleur marché.*

Ce serait un moyen de faire fortune.

La R...., 18 août 1884.

D. B.

Le vin du Chalet-à-Gobet.

Dans le courant du mois de mai dernier, deux Lausannois, se rencontrant à Paris, dinèrent ensemble dans un restaurant du boulevard de Sébastopol.

Un écriteau, aux lettres ornées, portant : *Vins de tous les pays*, était suspendu au fond de la salle.

L'un d'eux, toujours disposé à se divertir aux dépens d'autrui, dit à l'autre :

— On pourrait leur jouer une bonne farce !

— Et comment ?

— Si on leur demandait de nous apporter une bouteille de Chalet-à-Gobet ? Laisse-moi faire ; nous allons rire !

Notre Lausannois touche le bouton d'un timbre placé devant lui ; le patron se présente, et demande « ce qu'il y a pour le service de ces messieurs. »

— Puisque vous avez du vin de tous les pays, apportez-nous voir une bonne bouteille de Chalet-à-Gobet.

— Parfaitement, messieurs.

Le patron, quelque peu embarrassé, va transmettre l'ordre à son premier sommelier, qui lui fait observer qu'il n'y a dans le cellier aucun vin de ce nom-là. Le second sommelier, travaillant à quelque distance, et entendant cette conversation, leur dit : « Il n'y a que des sapins au Chalet-à-Gobet, et par conséquent pas de vignes ; je connais ça, moi. »

Le second sommelier était de Servion, et connaissait parfaitement la contrée.

Le restaurateur, qui était un malin, et ne voulait pas se laisser mystifier, eut une idée lumineuse : Il prend une bouteille, la remplit d'eau, y mélange